

Interpellation présentée par le député:

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 30 novembre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Le chemin pédestre autour du Lignon n'est pas répertorié - erreur ou oubli de la part du département du territoire ?

Il a été porté à ma connaissance les faits suivants:

Que l'Etat de Genève et plus précisément le département du territoire n'a pas répertorié dans le plan directeur cantonal tous les chemins pédestres se trouvant dans notre canton et République de Genève.

De ce fait, il n'assume pas l'entretien de ces chemins pédestres ainsi que les coûts engendrés.

Que le département du territoire s'accorde à donner des préavis quant à l'entretien de ces chemins pédestres mais ne veut surtout pas assumer les frais y incombant.

Dans la commune de Vernier, un chemin pédestre fait le tour des immeubles du Lignon. Une partie de ce chemin pédestre passe par les bois se trouvant au bord du Rhône. Ce chemin pédestre a été aménagé de luminaires afin que la population puisse l'emprunter durant la nuit.

Cette partie du chemin pédestre contournant le Lignon appartient au canton et République de Genève.

Ce chemin pédestre a besoin d'être entretenu car il est activement emprunté par les habitants du quartier du Lignon. Pour mémoire, il y a plusieurs milliers de résidents.

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante:

Pourquoi ce chemin pédestre n'est pas répertorié et est-ce une raison pour que le département du territoire n'entretienne pas et n'assume pas les frais liés à son entretien ?